

NOTE

AUX ÉLÈVES ET A LEURS RESPONSABLES LÉGAUX



Alençon, le 24 novembre 2015

Madame, Monsieur,

Le Principal

Nos réf. : JFL/CL

Suite aux attentats du 13 novembre, le Ministère de l'Éducation nationale a diffusé de nouvelles consignes applicables à compter de lundi 23 novembre 2015 et jusqu'à nouvel ordre.

Vous trouverez ci-dessous les consignes de sécurité désormais appliquées au Collège Saint-Exupéry :

Dossier suivi par

J-F LAMACHE

Téléphone
02 33.80.45.45

Télécopie
02 33.80.45.40

Mél.
Ce.0610056E
@ac-caen.fr

B.P. 705
61041 ALENCON
CEDEX

1. ACCUEIL ET CIRCULATION DES ÉLÈVES

- afin d'éviter tout attroupement devant l'établissement, la grille d'entrée du collège sera ouverte à partir de **7h30 le matin et 13h10 le midi**,
- les élèves doivent arriver uniquement à l'heure d'ouverture de la grille,
- comme d'habitude, les élèves doivent présenter leur carnet de liaison au personnel de surveillance pour entrer,
- à la fin de la journée ou ½ journée, les élèves qui sortent du collège doivent quitter les abords du collège et rentrer chez eux sans tarder.

2. ACCUEIL DES ADULTES

L'identité de toute personne étrangère à l'établissement sera vérifiée par l'agent d'accueil ; un contrôle visuel des sacs sera fait.

3. STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Il est recommandé de ne pas stationner devant l'établissement à la dépose et à la récupération des élèves.

Vous voudrez bien prendre note de ces consignes pour la sécurité de vos enfants.

Merci de votre compréhension.

Le Principal,
Jean-François LAMACHE